

Législation psychiatrique

R. GOUMILLOUX

ABRÉGÉS

2^e ÉDITION

MASSON 

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS à la première édition	XIII
AVANT-PROPOS à la deuxième édition	XV
CHAPITRE PREMIER. - Les hospitalisations sans consentement	1
<i>L'admission</i>	1
<i>Hospitalisation d'office</i>	1
Arrêté préfectoral (1). Réalisation du placement (2).	
<i>Hospitalisation sur demande d'un tiers</i>	2
Documents devant être fournis (3). Notification (4). Réalisation du placement (4). Cas particulier des mineurs (4).	
<i>Modèles de certificats</i>	5
<i>Pendant l'hospitalisation</i>	6
<i>Le rôle du médecin</i>	6
Les certificats (6). Le respect des dispositions prévues par la loi concernant l'exercice des libertés individuelles (7).	
<i>Le contrôle des autorités</i>	7
Les visites (7). Les certificats de situation (8). Nomination d'un curateur à la personne (8). Dans les établissements privés (8).	
<i>La fin de l'hospitalisation</i>	9
<i>Les modes habituels</i>	9
Fin d'une hospitalisation sur demande d'un tiers (9). Fin de l'hospitalisation d'office (10).	
<i>Sortie par décision judiciaire</i>	10
<i>Les sorties d'essai</i>	11
<i>Evasions-Transferts</i>	12
<i>Evasion</i>	12
<i>Transferts</i>	12
<i>Hospitalisation d'office et article 64 du Code pénal</i>	13
<i>La commission départementale des hospitalisations psychiatriques</i>	13
Composition (14). Rôle (14).	
<i>En pratique</i>	15
Le nombre des malades hospitalisés sous contrainte (15). Quelques problèmes se posant à propos des hospitalisations sur demande d'un tiers (15). Les hospitalisations d'office (16). Les hospitalisations simples (16). Le rôle du directeur (16).	
<i>Les « internements arbitraires »</i>	17
<i>Hospitalisation d'office</i>	17

Hospitalisation d'office illégitime (17). Hospitalisation d'office illégale (18).	
<i>Hospitalisation sur demande d'un tiers</i>	18
Hospitalisation sur demande d'un tiers illégitime (18). Hospitalisation sur demande d'un tiers illégale (19).	
CHAPITRE 2. - Responsabilité pénale	21
<i>L'article 64 du Code pénal. Qui décide de son application ?</i>	21
<i>Les questions posées aux experts</i>	22
<i>L'état de démence</i>	23
<i>L'atténuation de responsabilité</i>	23
<i>Est-il dangereux ? accessible à une sanction pénale ? curable ? réadaptable ?</i>	24
<i>Les conditions techniques de l'expertise</i>	25
Nomination des experts (25). Nombre d'experts (26). Délai pour remplir la mission (26). L'examen (26). Le rapport (26). Audition des experts (27).	
<i>Les listes d'experts</i>	28
<i>Conditions d'inscription</i>	28
<i>Procédure d'inscription</i>	28
Listes établies par les cours d'appel (28). Liste nationale (29).	
<i>Prestation de serment</i>	29
<i>Réinscription</i>	30
<i>Radiation</i>	30
<i>Retrait à titre provisoire</i>	30
<i>Extrait du Code de déontologie médicale</i>	30
CHAPITRE 3. - Capacité civile - Protection des biens	33
<i>Sauvegarde de justice</i>	33
<i>Procédure</i>	33
Mise sous sauvegarde de justice (33). Cessation de la sauvegarde (34). Publicité (34).	
<i>Les effets de la sauvegarde de justice</i>	34
Les actes juridiques faits par le malade sous sauvegarde (34). Le malade sous sauvegarde peut être représenté (35).	
<i>Protection apportée par la sauvegarde</i>	36
La sauvegarde de justice est une mesure de protection très utilisée (36). La protection qu'elle apporte au malade est, en fait, faible (36).	
<i>Tutelle</i>	38
<i>Procédure</i>	38
Requête aux fins de tutelle (38). Instruction (38). Ouverture (39). Publicité (39). Recours (39). Cessation (39).	
<i>L'incapacité du malade sous tutelle</i>	40
Incapacité complète (40). Le juge peut moduler cette incapacité (40). Les actes à caractère personnel (40). Les actes de la vie civile (41).	
<i>Le fonctionnement de la tutelle</i>	41
La tutelle proprement dite (41). L'administration légale (42). La tutelle en gérance (42).	
<i>Curatelle</i>	43
<i>Procédure</i>	43
<i>L'incapacité du malade sous curatelle</i>	43
L'incapacité est partielle (43). Le juge peut moduler cette incapacité (43). Les actes à caractère personnel (44).	
<i>Le fonctionnement de la curatelle</i>	44

<i>Dispositions communes aux régimes de protection</i>	45
Protection d'urgence des biens (45). Protection du logement et des meubles (45).	
<i>En pratique</i>	45
Statistiques (45). Mesures de protection et handicap physique (45). Difficultés d'application (46). Recours (46). L'expertise psychiatrique en matière de protection des biens (46). La curatelle en dehors des cas d'altération des facultés mentales ou physiques (47).	
<i>Situation juridique des malades mentaux en dehors des régimes de protection</i>	47
Nullité des actes juridiques pour trouble mental	47
Actes dommageables à autrui commis sous l'empire d'un trouble mental	48
Nullité des contrats passés avec des employés d'un établissement de soins	49
<i>La tutelle aux prestations sociales</i>	49
Prestations concernées (49). Procédure (50).	
CHAPITRE 4 - Aide sociale - COTOREP - CDES	51
<i>Aide sociale</i>	51
<i>Organisation administrative</i>	51
Le centre communal d'action sociale (51). La commission d'admission (51). Les commissions d'appel (51).	
<i>Conditions d'admission</i>	52
<i>Décentralisation et aide sociale</i>	52
<i>Les différentes formes d'aide sociale</i>	53
L'aide médicale (53). L'aide aux personnes âgées (54). Le service d'aide-ménagère à domicile (54). Aide sociale aux familles dont le soutien indispensable effectue le service militaire (54). Assurance volontaire maladie maternité (54). Aide sociale aux personnes handicapées (54). Allocation d'aide médicale (55).	
<i>COTOREP</i>	55
<i>Composition</i>	55
<i>Attributions</i>	56
Première section (56). Deuxième section (57).	
<i>Pouvoir de décision</i>	57
Les limites du pouvoir de décision de la COTOREP (57). Révision des décisions (58).	
<i>Fonctionnement</i>	58
Le dépôt des demandes. Le secrétariat (58). L'étude des dossiers. L'équipe technique (58). Les voies de recours (60).	
<i>Les allocations aux adultes handicapés</i>	60
L'allocation aux adultes handicapés (60). L'allocation compensatrice (61).	
<i>La carte d'invalidité</i>	61
Conditions d'attribution (61). Les avantages attachés à la carte (62).	
<i>CDES</i>	62
<i>Composition</i>	62
<i>Attributions</i>	63
Orientation des enfants handicapés (63). Attribution d'aides financières (63). Attributions respectives de la CDES et des commissions de circonscription (64).	
<i>Pouvoir de décision</i>	64
Les limites du pouvoir de décision de la CDES (64). Révision des décisions (64).	
<i>Fonctionnement</i>	64
Le dépôt des demandes. Le secrétariat (64). L'étude des dossiers.	

L'équipe technique (65). Les voies de recours (65). Liaison des CDES avec d'autres structures (65).	
<i>L'allocation d'éducation spéciale et son complément</i>	66
L'allocation d'éducation spéciale (66). Compléments d'allocation (66).	
<i>Assurance vieillesse des mères ayant un enfant handicapé</i>	67
<i>Prise en charge des frais d'hébergement, de traitement, de transport</i>	67
<i>Carte d'invalidité</i>	68
CHAPITRE 5. - Sécurité sociale	69
<i>Le régime général</i>	69
<i>Assurance maladie</i>	69
Bénéficiaires (69). Conditions d'ouverture des droits (71). Prestations en nature (71). Prestations en espèces (74).	
<i>Assurance invalidité</i>	74
Bénéficiaires (75). Conditions administratives (74). Les catégories d'invalidité (74). Montant de la pension (75). Durée (75). Pension du conjoint survivant (75).	
<i>Assurance maternité</i>	75
Bénéficiaires (75). Conditions administratives (76). Les examens médicaux obligatoires (76). Prestations en nature (76). Prestations en espèces (77).	
<i>Assurance vieillesse</i>	77
<i>Assurance décès</i>	77
<i>Accidents du travail</i>	78
Bénéficiaires (78). Déclarations des accidents (78). Prestations temporaires (78). Guérison, consolidation, rechute (78). L'I.P.P. (79). Rééducation, reclassement professionnel (79).	
<i>Maladies professionnelles</i>	79
<i>Annexe : les litiges médicaux</i>	80
<i>Commission régionale d'invalidité</i>	80
<i>L'expertise médicale</i>	80
Les litiges concernés (80). La demande d'expertise (81). Désignation de l'expert (81). Les conditions de l'expertise (81).	
<i>Le régime des salariés agricoles</i>	82
<i>Le régime des exploitants agricoles</i>	82
<i>Assurance maladie-maternité-invalidité</i>	82
Bénéficiaires (82). Prestations (83).	
<i>Assurance contre les accidents de la vie privée, les maladies professionnelles et les accidents du travail des exploitants agricoles et des membres non salariés de leur famille</i>	84
<i>Assurance vieillesse</i>	84
<i>Le régime des professions non salariées, non agricoles</i>	84
Bénéficiaires (84). Prestations (84).	
<i>Régimes spéciaux</i>	85
<i>Les mutuelles</i>	85
CHAPITRE 6. - La famille	87
<i>Le mariage</i>	87
Age (87). Absence de parenté (87). Consentement des parents pour les mineurs (87). Légitimation des enfants par le mariage (87).	
<i>Les régimes matrimoniaux</i>	88
Régime de la communauté réduite aux acquêts (88). Régime de la communauté conventionnelle (88). Régime de la séparation des biens (88). Régime de la participation aux acquêts (89). Changement de régime matrimonial (89).	

TABLE DES MATIÈRES

IX

<i>Le divorce</i>	89
<i>Les différentes formes de divorce</i>	89
Divorce par consentement mutuel (89). Divorce par rupture de la vie commune (90). Divorce pour faute (90).	
<i>La procédure</i>	91
Tentative de conciliation et mesures provisoires (91). L'apport de preuves (91). Le jugement (92).	
<i>Garde des enfants, droit de visite</i>	92
<i>Les pensions alimentaires</i>	93
<i>Divorce et troubles mentaux</i>	94
Divorce et régimes de protection (tutelle, curatelle, sauvegarde de justice) (94). Divorce pour cause de maladie mentale (95).	
<i>Aide judiciaire</i>	96
<i>Séparation de corps</i>	97
<i>Annulation du mariage</i>	97
<i>Certificats médicaux et instances de divorce</i>	98
<i>L'adoption</i>	98
<i>Adoption plénière</i>	98
<i>Adoption simple</i>	99
<i>Les enfants adoptables</i>	99
Les pupilles de l'Etat (99). Les enfants déclarés abandonnés (100).	
Les enfants pour lesquels la famille a consenti à l'adoption (100).	
<i>Les adoptants</i>	100
<i>Le déroulement actuel d'une adoption</i>	101
<i>Les prestations familiales</i>	101
<i>Allocations familiales</i>	102
<i>Complément familial</i>	102
<i>Allocation logement</i>	103
<i>Allocation de parent isolé</i>	104
<i>Allocation d'éducation spéciale</i>	104
<i>Allocation aux adultes handicapés</i>	104
<i>Allocation de soutien familial</i>	105
<i>Allocation de rentrée scolaire</i>	105
<i>Allocation pour jeune enfant</i>	105
<i>Allocation parentale d'éducation</i>	106
<i>Allocation de garde d'enfant à domicile</i>	106
<i>Revenu minimum familial</i>	107
<i>Revenu minimum d'insertion (R.M.I.)</i>	107
CHAPITRE 7. - Dispositions législatives concernant l'enfance	109
<i>L'aide sociale à l'enfance</i>	109
<i>Enfants placés sous la protection de l'aide sociale à l'enfance</i>	109
<i>Enfants placés sous tutelle de l'aide sociale à l'enfance</i>	110
<i>L'enfant et la justice. Le juge des enfants</i>	111
<i>L'assistance éducative</i>	111
Bénéficiaires (111). Procédure (111). Jugement (112). Mesures prises (112). La protection judiciaire des jeunes majeurs (114).	
<i>La délinquance des mineurs</i>	114
<i>La tutelle aux prestations sociales concernant les mineurs</i>	115
Les prestations concernées (115). La procédure (115). Les délégués à la tutelle (116).	
<i>La tutelle des mineurs</i>	116
<i>L'émancipation des mineurs</i>	117
CHAPITRE 8. - Interruption volontaire de grossesse. Contraception	119
<i>Interruption volontaire de grossesse</i>	119

<i>Interruption volontaire pratiquée avant la fin de la dixième semaine</i>	119
Procédure (119). Les établissements hospitaliers (120). Cas des mineures (121). Cas des étrangères (121).	
<i>Interruption volontaire de grossesse pour un motif thérapeutique</i>	121
<i>Contraception</i>	122
Contraceptifs oraux (122). Dispositifs intra-utérins (122). Remboursement par la Sécurité sociale (122). Le problème des mineures (122). Les centres de planification et d'éducation familiale (122).	
CHAPITRE 9. - Formation professionnelle - Chômage	125
<i>Formation professionnelle</i>	125
<i>Formation professionnelle des adultes</i>	126
Conditions d'admission (125). Inscription (125). Rémunération (125). Conditions de séjour (126). Métiers enseignés (126).	
<i>Rééducation professionnelle</i>	127
<i>Le chômage</i>	128
<i>Généralités</i>	128
Le régime de l'assurance chômage (128). Le régime de solidarité (128).	
<i>Les prestations</i>	128
L'allocation de base (128). L'allocation de fin de droit (129). L'allocation d'insertion (130). L'allocation de solidarité (131).	
<i>Interruption du versement des prestations</i>	131
<i>Exclusion du bénéfice de l'indemnisation</i>	132
<i>Le chômage partiel</i>	132
<i>Protection sociale des chômeurs</i>	132
CHAPITRE 10. - Législation concernant l'alcoolisme	135
<i>Conduite automobile et alcoolisme</i>	135
Le contrôle (135). Les peines prévues (136).	
<i>Les alcooliques dangereux</i>	136
Signalement (136). Procédure (136).	
<i>Alcoolisme et responsabilité pénale</i>	137
<i>Les centres d'hygiène alimentaire et d'alcoologie</i>	137
<i>Admission des sujets en état d'ivresse dans les services hospitaliers</i>	138
CHAPITRE 11. - Législation concernant les toxicomanies	141
<i>Dispositions concernant les usagers</i>	141
<i>Le débit d'usage de stupéfiants</i>	141
<i>Les mesures sanitaires</i>	143
Toxicomanes se présentant spontanément aux services de prévention ou de cure (143). Possibilité de signalement par les services médicaux et sociaux (143). Dispositions concernant la vente de produits toxiques et de seringues (144).	
<i>Dispositions concernant le trafic des stupéfiants</i>	144
<i>Les infractions et leurs sanctions</i>	144
<i>Autres sanctions</i>	145
Interdiction d'exercer (145). Interdiction du territoire national (146). Fermeture d'établissement (146). Confiscation des substances saisies (146).	
<i>Mesures de droit commun</i>	146
Durée de la garde à vue (146). Droit de perquisition (146).	
<i>Répression de l'incitation et de la propagande</i>	147

TABLE DES MATIÈRES

XI

CHAPITRE 12. - La responsabilité professionnelle en psychiatrie	149
<i>Les statistiques du Sou-Médical</i>	149
Nombre d'affaires (149). Motifs évoqués (149).	
<i>Commentaires</i>	150
Le suicide (150). Les accidents dus aux thérapeutiques (150).	
CHAPITRE 13. - Dispositions diverses	153
<i>Dispositions concernant les fonctionnaires</i>	153
Les médecins agréés (154). Le comité médical départemental (154). Conditions d'aptitude aux emplois publics (154). Congés de maladie (154). Congés de longue durée (154). Congés de longue maladie (155).	
<i>Pensions militaires</i>	156
<i>Organisation administrative</i>	156
Demande d'attribution (156). Voies de recours (157).	
<i>Bénéficiaires</i>	157
<i>Les pensions</i>	157
Infirmités retenues (157). Calcul du taux de la pension (157). Montant (158).	
<i>Soins gratuits</i>	158
<i>Les grands mutilés</i>	158
<i>Permis de conduire</i>	159
Les catégories de permis (159). Examens médicaux (159). Commission médicale départementale (160). Commission d'appel (160). <i>Troubles neurologiques, mentaux et psychologiques incompatibles avec la délivrance ou le maintien du permis de conduire</i>	160
<i>Réparation du préjudice corporel</i>	161
Nomination des experts (161). La mission d'expertise (162). Les condi- tions de l'expertise (162). Rédaction du rapport (163).	
<i>Expertises et assurance « individuelle »</i>	164
CHAPITRE 14. - Les centres hospitaliers spécialisés (fonctionnement admi- nistratif)	165
<i>Les commissions</i>	165
<i>Conseil d'administration</i>	165
Composition (165). Réunions (166). Rôle (166).	
<i>Commission médicale d'établissement</i>	166
Composition (166). Réunions (167). Rôle (167).	
<i>Comité technique paritaire</i>	167
Composition (167). Réunions (167). Rôle (167).	
<i>Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail</i>	168
Composition (168). Réunions (168). Rôle (168).	
<i>Comité de lutte contre les infections nosocomiales</i>	168
<i>Le personnel de direction</i>	169
<i>Le directeur</i>	169
<i>Le comptable</i>	169
<i>L'ingénieur principal</i>	169
<i>La sectorisation</i>	170
INDEX ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES	173